EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **28 septembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt huit septembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Odile VIGNAL à Yves REVERSEAU, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Patricia AUCOUTURIER à Cyril CINEUX, Michel FANGET à Christine PERRET**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Jacques LANOIR et quitte la séance avant le vote de la question n°2.
Monsieur Louis VIRGOULAY donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance avant le vote de la question n°2.
Madame Odile SAUGUES quitte la séance avant le vote de la question n°3.
Madame Christine DULAC-ROUGERIE donne pouvoir à Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA et quitte la séance avant le vote de la question n°3.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n°5.
Monsieur Christophe BERTUCAT donne pouvoir à Monsieur Jérôme GODARD et quitte la séance avant le vote des vœux.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote des vœux.
Madame Chantal MERCIER-COURTY quitte la séance avant le vote du vœu relatif aux liaisons ferroviaires.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n°7.
Mesdames et Messieurs Nicole BARBIN, Cyril CINEUX, Jean-Michel DUCLOS, Jacques LANOIR, Alain LAFFONT, Corinne NAJIM, Bruno SLAMA quittent la séance avant le vote de la question n°7 (fin de validité des pouvoirs de Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Bernard DANTAL).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote avant le vote de la question n°26.
Monsieur Guy BALLET quitte la séance avant le vote avant le vote de la question n°27.

Rapport N° 33

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - INFORMATIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE PUBLIC - PARKING GAMBETTA (EXERCICE 2011)

Le code général des collectivités territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.
Vous trouverez le rapport relatif à l'exercice 2011 et concernant la gestion du parc GAMBETTA par la Société Auvergne Parking SA.

La construction et la gestion du parc GAMBETTA situé Place des SALINS ont été confiées en 1971 pour une durée de 45 ans par la Commune à la Société Auvergne Parking SA. Le contrat arrivera à échéance en 2016.
Le parc est ouvert 7/7 et 24/24 pour les abonnés et ouvert chaque jour (sauf dimanches et jours fériés) de 8H00 à 21H30 pour les usagers « horaires ». L'équipement dispose de 185 places en sous-sol (dont 115 amodiées) et 300 places en surface. Le tarif de base est de 1,40 € pour la première heure. Ce tarif correspond à celui pratiqué dans les établissements identiques. Les deux abonnements mensuels sont de 88 € pour un stationnement en surface et 84 € pour un stationnement en sous-sol.

Le nombre d'abonnés est de 409 (229 en surface, 65 en sous-sol et 115 amodiations). Les abonnements ont engendrés une recette de 230 795 €.
En 2011, le nombre de visiteurs horaires (50 000 environ) reste stable par rapport à 2010. Les recettes horaires sont de 194 000 € (environ).

Les activités annexes (brocante, services divers, garages à vélos) représentent un peu plus de 10 % du chiffre d'affaires (431 000 € environ). L'activité location de voiture, affiche une recette en baisse par rapport aux années précédentes (160 000 € en 2011, 190 000 € en 2010 et 211 000 € en 2009).

Il est proposé, en accord avec votre Commission, de prendre acte de ce rapport.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 octobre 2012

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET

PARKING DE LA PLACE GAMBETTA

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2011

1/ COMPTES DE L'EXERCICE HORS TAXES

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité parking de l'exercice 2011 s'élève à : 423 189 € répartis comme suit :

Recettes horaires	193 990 €
Vente de chèques parking	5 453 €
Abonnements banalisés	148 630 €
Abonnements Crédit Agricole	68 628 €
Places numérotées + box	13 537 €
Vente de cartes de parking	188 €
	430 426 €

Activités annexes (directement associées au parking)

Brocante du dimanche	21 715 €
Services d'entretien effectués pour la copropriété	23 238 €
Divers	3 446 €
	48 399 €

Les charges de l'exercice affectées à l'activité parking et correspondant aux recettes ci-avant s'élèvent à 313 292 €, et se décomposent de la manière suivante :

Salaire, charges et assimilés	201 067€
Autres dépenses liées au personnel	40 142 €
Achats fournitures	4 301 €
Charges de copropriété	21 422 €
Services extérieurs répartis	6 555 €
Services extérieurs affectés directement	4 922 €
Assurances	6 251 €
Impôts	17 476 €
Amortissements	4 743 €
TOTAL	**306 879 €**

2/ METHODE DE REPARTITION ANALYTIQUE

2.1 Historique sommaire

Construit en 1970, dans le cadre d'une copropriété civile, le parking a eu au départ comme activité exclusive le stationnement des véhicules, le gardiennage et l'entretien des parties communes de l'immeuble pour le compte de la copropriété.

Cette copropriété est composée aujourd'hui, outre le parking public :

- Des places de garages numérotées situées dans l'enceinte du parking public,
- Un local clos utilisé comme garage privé par son propriétaire,
- Un local clos utilisé comme atelier d'entretien des véhicules pour l'activité de location de voitures exercée par AUVERGNE PARKING S.A.,
- Une Auto banque désaffectée,
- Un local désaffecté utilisé au départ pour entreposer des caddies du Supermarché Casino.

L'ensemble de l'immeuble a été réalisé dans le cadre d'un bail à construction se terminant en 2016.

Au début des années 1990, AUVERGNE PARKING a démarré une activité de location de voitures et a par ailleurs acheté des biens immobiliers qu'elle a exploité en location.

En parallèle, une brocante a été installée en surface le dimanche, période pendant laquelle le parking est vide. Cette activité a été naturellement intégrée à l'activité parking puisque le générateur de recettes était le parking.

2.2 Méthode de décomposition analytique

Il a été constaté que la plupart des dépenses effectuées étaient directement affectables par le simple bon sens : les véhicules à louer (achat, consommation, entretien,....) relèvent de la location de voitures, tandis que les équipements de contrôles d'accès au parking et leur entretien relèvent du parking...

Concernant les postes de dépenses pour lequel un arbitrage était nécessaire, celui-ci a été effectué en regardant la montée des dépenses induites par l'arrivée de la nouvelle activité. L'application de ce principe à conduit à considérer que l'activité « parking, copropriété et brocante », se voyait affecter :

- 88% du poste « personnel » : salaires, charges sociales et assimilés et, autres dépenses liées au personnel (taxe d'apprentissage, taxe pour la formation, intéressement des salariés, abondement, provision pour investissement),
- 88% du poste jetons de présence
- 1/3 du poste télécommunication,
- 1/3 des frais bancaires,
- 2/3 des dépenses de commissaire aux comptes.

3/ PATRIMOINE IMMOBILIER

Aucunes variations du patrimoine immobilier ne sont intervenues dans le cadre du contrat.
Cependant en vue d'améliorer la qualité de fonctionnement du parking, il a été procédé spontanément aux investissements immobiliers suivants :

- Aménagement en surface d'un chenal d'entrée dans le parking et d'un chenal de sortie,
- Construction d'un petit local en surface à usage de poste de péage,
- Pose en surface d'un bungalow Algéco à usage de bureau d'accueil pour les usagers,
- Pose d'un ensemble de grilles interdisant l'accès au parking souterrain aux personnes indésirables, pour supprimer les actes d'agression et de vandalismes.
- Construction d'édicules au-dessus des accès piétons du sous-sol, afin de préserver la propreté des escaliers et la sécurité des usagers.

Tous ces travaux immobiliers ont été exécutés avec l'approbation de la Mairie de Clermont-Ferrand et en coordination avec ses services. Ces biens sont aujourd'hui totalement amortis.

4/ BIENS ET IMMOBILISATIONS

En ce qui concerne la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public, ils se composent aujourd'hui :

- Pour le niveau surface du parking de deux bornes de contrôle d'accès abonnés et de distributeurs de tickets et d'une caisse automatique accessible aux visiteurs, et d'une centrale contrôlant l'ensemble et jouant si nécessaire le rôle de caisse (usagers sans monnaie…),
- Pour le niveau sous-sol deux bornes de contrôle d'accès abonnés.

L'accès du niveau sous-sol est fermé par des grilles (cf. ci-avant).

La société dispose par ailleurs de divers matériels de nettoyage pour le parking :

- Une balayeuse thermique
- Un aspirateur à feuilles
- Une déneigeuse

La société possède divers matériels de bureau et informatiques pour la gestion.

Concernant la conformité en matière environnementale et de sécurité, nous avons à plusieurs reprises contacté les services des pompiers pour leur demander leur avis, et notamment :

- En 1997 ou l'ensemble de nos installations a été visité et nous avons alors appliqué la totalité des préconisations formulées par les pompiers,
- En 1999, après la mise en place des édicules autour des accès piétons du sous-sol, une nouvelle visite du responsable des pompiers a eu lieu et une remarque concernant la fermeture des portes paniques a été formulée : elle a été appliquée.

Par ailleurs, conformément à la législation, la Société Auvergne Parking s'est équipée d'un marche pied sherpas-copic 3,5 m et de différents vêtements de sécurité (casques, gants, lunettes, chaussures …)

5/ PROGRAMME CONTRACTUEL D'INVESTISSEMENTS ET DE RENOUVELLEMENT

Il n'existe pas contractuellement de programme d'investissement et de renouvellement des biens et immobilisations.

Mais, de même que pour l'immobilier nous avons régulièrement investi pour moderniser notre installation, nous avons renouvelé notre matériel d'exploitation dès que le besoin s'en faisait sentir.

Il en résulte les équipements présentés au paragraphe 4.

Economiquement, les investissements effectués ont été amortis conformément à la règlementation fiscale.

6/ ETAT DES AUTRES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT

Nous n'avons aucune obligation contractuelle sur ce sujet.

7/ INVENTAIRE DES BIENS DESIGNES AU CONTRAT

Aucune liste des biens ne figure au contrat. Il est par contre précisé :

« La Ville de Clermont-Ferrand prendra également possession des équipements et appareils inhérents au fonctionnement et à l'exploitation du parc, des anciennes station service et Auto banque, sans paiement d'aucune indemnité ».

8/ ENGAGEMENTS A INCIDENCE FINANCIERE

La copropriété du parking gérée par l'agence SQUARE HABITAT a trois contrats d'entretien annuels :

- Avec l'APAVE pour la vérification des installations électriques,
- Avec les Etablissements THYSSEN 24h/24h, 7 jours sur 7 pour les grilles d'accès du sous-sol,
- Avec les Etablissements EXTINCTOR pour la vérification des extincteurs.

L'entretien des portes coupe feu, des portes anti-paniques est assuré par le personnel du parking ainsi que tout autre petits entretien divers.

Par ailleurs, la société emploie actuellement 4 personnes en CDI.

CONDITION D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

ET QUALITE DE SERVICE

1/ HORAIRES

Le parking public est ouvert et gardienné tous les jours de 8h00 à 21h00 sauf dimanches et jours fériés, soit une amplitude de présence de 84h/semaine. Pour les visiteurs sortant en dehors de ces plages horaires, le stationnement est gratuit.

Le sous-sol, qui est réservé à des abonnés, est fermé en permanence pour raison de sécurité. Il est accessible aux abonnés 24 heures sur 24, grâce à l'usage de cartes magnétiques.

2/ NETTOYAGE, PEINTURE ET ENTRETIEN

- Les ordures et papiers laissés dans l'ouvrage par les usagers font l'objet d'un ramassage journalier,

- Un nettoyage par aspirateur est exécuté dès que cela semble nécessaire (AUVERGNE PARKING possède un aspirateur industriel à cet effet),

- Les peintures sont renouvelées régulièrement,

- Des opérations de salage et de déneigement sont lancées en hiver dès que nécessaire,

- Toutes les opérations d'entretien qui incombent aux employés d'AUVERGNE PARKING, sont consignées dans un cahier d'entretien.

3/ DIVERS

- Depuis les années 1990, AUVERGNE PARKING a systématiquement suivi les « affichages complet » très mal ressentis par les visiteurs, pour pouvoir les anticiper et les éviter. Ce suivi ne s'est pas arrêté, mais il demeure sans conséquence du fait de la baisse continue des abonnés constatés ces dernières années.

- Depuis l'année 2000, les habitants de Clermont Ferrand bénéficient d'un service d'auto-partage au parking des Salins. Cette opération s'inscrit dans l'objectif actuel de réduction de la circulation et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. De ce fait, elle est parrainée par la ville de Clermont Ferrand, le ministère des transports et l'ADEME.

- En 2006, la société AUVERGNE PARKING a mis en place en coordination avec la Mairie de Clermont Ferrand, un tarif d'abonnement préférentiel à 36 € au lieu de 72 €, pour les résidents du quartier, sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule à la même adresse. Ceci concerne les habitants du quartier des Salins dans un rayon de 300 m.

 Cette opération a été un succès : une vingtaine de nouveaux résidents sont arrivés au cours de novembre et décembre 2006.

 Aujourd'hui le tarif résident est à 39 € TTC par mois.

4/ PERSPECTIVES

- AUVERGNE PARKING projette pour les années à venir de réactualiser l'ensemble de l'organisation du fonctionnement du parking en vue d'obtenir :

 - Une meilleure qualité de service pour l'usager,
 - Une meilleure efficacité du travail.

- Le parking GAMBETTA se situe dans un contexte de multimodalité de plus en plus important :

 * D'une part, du fait des initiatives d'AUVERGNE PARKING :

 - Création d'une activité de location de voitures,
 - Création d'une activité d'auto partage,
 - Accueil des vélos pour les abonnés de l'auto partage,
 - Création d'un tarif préférentiel pour résidents qui incite à une baisse d'usage de la voiture vers d'autres modes.

 * D'autre part, de l'évolution du quartier :

 - Passage du tramway au niveau du parking,
 - Arrivée de la gare routière à côté du parking

PARKING DE LA PLACE GAMBETTA

Compte rendu technique et financier

1/ TARIFS DU PARKING

Les tarifs appliqués aux visiteurs au 31 décembre 2011 étaient les suivants :

- Pendant la journée (7h00 – 20h00) : 1,40 € la 1ère 1,30 la 2ème heure, 1,20€ la 3ème heure, 1,20 € de la 4ème à la 9ème heure, 0,70 € la 10ème heure puis 0,50€ pour les heures suivantes,

- Pendant la nuit (20h00 – 7h00) : 0,50 € / heure,

- Pour une période de 24 heures : 22,50 €

- Ticket perdu : 15 €

Les tarifs mensuels appliqués aux abonnés au 31/12/11:

- Abonnement banalisé en surface : 88 €
- Abonnement banalisé en sous-sol : 84 €

2/ FREQUENTATION ET RECETTES

2.1 Les visiteurs

La fréquentation et la recette des visiteurs, au cours de l'année 2011 peuvent être présentées comme suit :

Période	Nombre total de véhicules	Recettes totales TTC (chèques parking inclus)	Nombre de chèques Parking utilisés
Janvier	4348	17 681	541
Février	4462	19 465	515
Mars	4607	20 517	462
Avril	3832	18 535	403
Mai	4125	19 368	438
Juin	4343	20 662	544
Juillet	3010	11 439	420
Août	2307	8 260	375
Septembre	4520	25 317	480
Octobre	4 618	23 628	193
Novembre	4319	23 546	213
Décembre	5960	24 831	452
Total année 2010	**50451**	**233 249 (1)**	**5 036**

1) Cette somme qui comptabilise les recettes des caisses automatiques, ne prend pas en compte 5 175€ TTC facturés en 2011 à la Médecine du Travail pour le stationnement de ses visiteurs. Ceci explique l'écart avec les recettes horaires HT et les ventes de chèques parking, présentés au début du présent rapport.

Cette fréquentation représente une occupation de 100 places environ du parking public par les visiteurs

2.2 Les abonnés au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, les nombres d'abonnés dans le parking des salins étaient les suivants :

- 229 abonnés banalisés en surface,
- 53 abonnés banalisés en sous –sol (dont 28 résidents)
- 12 locataires de places numérotées en sous –sol (contrat lors de la construction de l'immeuble du Pôle Gambetta situé Avenue Marx Dormoy)
- 115 places numérotées en sous-sol utilisés par des copropriétaires du garage.

La recette totale H.T. engendrée par les abonnements en 2011 a été de 230 795 € HT.

PARKING

informations exprimées en € H.T.

	2009		2010		2011			
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FRAIS REPARTIS								
Salaires + charges et assimilés	230 006		194 722		201 067			
Autres dépenses liées au personnel	43 250		41 900		40 142			
services extérieurs répartis :								
- Télécom	1 180		1 027		1 147			
- Frais bancaires	1 424		1 470		1 468			
- honoraires commissaire aux comptes	2 680		2 694		2 734			
jetons de présence			1 206		1 206			
SOUS TOTAL	278 540		243 019		247 764			
IMPUTATION DIRECTES								
recettes horaires		193 747		184 627		193 990		
locations crca		68 628		68 628		68 628		
autres locations		191 823		164 195		162 167		
cartes		566		314		188		
vente de chèques parking		5 459		5 425		5 453		
commission brocante		21 372		19 871		21 715		
facturation copropriété		22 936		22 153		23 238		
divers		1 140		1 599		3446		
achats fournitures :								
- fournitures entretien petit équipement	3 930		4 230		3 243			
- fournitures administratives	1 546		680		1058			
charges de copropriété	23 304		26 266		21 422			
assurances	5 053		5 480		6 251			
impôts								
- taxe professionnelle	9 225		6 377		6 886			
- taxe foncière	9 682		9 971		10 590			
dotations aux amortissements	9 550		8 326		4 743			
services extérieurs affectés directement								
- entretien sur équipement parking	1 935		2 811		417			
- entretien remboursable								
- frais actes et contentieux					43			

- annonces et insertions			48					
- transports								
- publicité								
- voyage et déplacement	1 644		2 505		2032			
- fiscalité diverse								
- frais divers	3 381		3 579		2430			
SOUS TOTAL	69 250	505 669	70 273	466 812	59 115	478 825		
TOTAUX	347 790	505 669	313 292	466 812	306 879	478 825		
résultat	157 879		153 520		171 946			

PARKING DE LA PLACE GAMBETTA

RAPPORT ANNUEL DE L'ACTIVITE DE LOCATION DE VEHICULES

EXERCICE 2011

1/ CONDITIONS D'EXPLOITATION

1/1 Location traditionnelle de véhicules

La société AUVERGNE PARKING est concessionnaire de la marque WALLGREEN depuis 1990 : il s'agit de location de véhicules en courte et moyenne durée.

Le parc moyen de véhicules possédés durant l'exercice 2011 est de 11, occupant en moyenne 4 places dans le parking Gambetta.

Ce parc est composé notamment de petits véhicules de tourisme type twingo, clio, scénic et de véhicules utilitaires type master de 10 à 22 m3.

Exemple : location clio pour un week-end 169 € avec 800 kms inclus.

1/2 Auto partage

Il s'agit d'un système de location de voiture par abonnement. C'est un service économique et pratique pour les utilisateurs, particulièrement pour les habitants du quartier.

L'activité d'auto partage a démarré à Clermont Ferrand il y a environ 8 ans.

Les prix sont attractifs (TTC) :

3,40€/heure, 8,40€/demi-journée, 16€/ jour

0,39€/km, carburant compris

25€/ mois d'abonnement

Dans un système d'auto partage, on ne paye que ce qu'on utilise, l'adhérent règle chaque mois par prélèvement ses utilisations en fonction du nombre d'heures et de kilomètres parcourus.

L'auto partage permet de réduire l'usage de la voiture particulière et d'optimiser son utilisation.

1/3 Allez simple

Il s'agit d'un système de location de camions particulier, dans lequel les utilisateurs laissent le camion à leur point de destination, et n'ont donc pas à le ramener à leur point de départ.

Depuis 2 ou 3 ans la société Auvergne Parking a signé une convention avec la société Allez Simple dans le cadre de laquelle elle réceptionne, prépare et fait repartir les véhicules pour d'autres agences.

La Société Allez Simple rémunère la société Auvergne Parking en lui reversant une commission sur les retours et départs de ses véhicules.

2/ COMPTES DE L'EXERCICE HORS TAXES

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité de locations de véhicules de l'exercice 2011 s'élève à : 159 531 € répartis comme suit :

Activité de location courte et moyenne durée	147 281 €
Activité d'auto partage	7 400 €
Activité de partenariat avec la Société Allez Simple	4 850 €

	159 531 €

Les charges affectées à l'ensemble de ces activités correspondant aux recettes s'élèvent à 149 169 € et se décomposent ainsi :

Salaires, charges et assimilées	18 279 €
Autres dépenses liées au personnel	3 650 €
Frais répartis	5 448 €
Frais directs	121 792 €

	149 169 €

3/ METHODE DE DECOMPOSITION ANALYTIQUE

Concernant les postes de dépenses, et en complément de la grille présentée précédemment pour le parking, l'activité location se voit affectée :

- 8% du poste salaires, charges sociales et assimilées
- 8% du poste autres dépenses liées au personnel
- 1/2 du poste télécommunication
- 2/3 des frais bancaires
- 1/6 des dépenses de commissaires aux comptes

LOCATIONS DE VEHICULES

informations exprimées en € H.T.

	2009		2010		2011			
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FRAIS REPARTIS								
Salaires + charges et assimilés	20 910		17 702		18 279			
Autres dépenses liées au personnel	3 932		3 809		3 650			
Télécom	1 771		1 540		1 720			
Frais bancaires	2 847		2 940		2 935			
honoraires commissaire aux comptes	670		675		683			
frais divers								
jetons de présence			110		110			
SOUS TOTAL	30 130		26 776		27 377			
IMPUTATION DIRECTES								
1) WALLGREEN								
Kit déménagement		30		6		5		
vente cartons		26		44		248		
locations		127 408		102 508		90 814		
rachat de franchise d'assurance		15 829		14 879		12 350		
kilomètres supplémentaires								
produits sur cessions		58 863		53 763		37 458		
transfert de charges		5 594		6 728		6 406		
produits exceptionnels								
plus value sur immobilisations cédées								
activité garage								
entretien sur mobiliers								
amortissements	62 981		52 877		46 258			
carburant	836		634		324			
achats fournitures	126		24		173			
achats fournitures administratives	250				834			
entretien véhicules	11 523		11 290		15 479			
assurances	12 953		10 961		13 178			
frais divers	607		369		470			
publicité	15 289		15 868		12 948			

transport								
frais déplacement					37			
impôts et taxes (carte grise...)	2 818		1 234		575			
commission Wallgreen	1 244		834		370			
amendes								
créances irrécouvrables								
valeurs immobilisations cédées	43 321		37 538		23 890			
taxe professionnelle	9 999							
SOUS TOTAL	161 887	207 750	131 629	177 928	114 536	147 281		
marge WALLGREEN	45 863		46 299		32 745			
2) VOITURES PARTAGEES								
facturations clients		9 172		7 970		7 400		
remboursement étude segma								
etude segma								
carburant	904		904		764			
entretien *	788		775		1118			
amortissement *	4 307		3 627		3 342			
assurance *	886		752		952			
* calculé au prorata des recettes								
SOUS TOTAL	6 885	9 172	6 058	7 970	6 176	7 400		
marge voitures partagées	2 287		1912		1224			
3) ALLEZ SIMPLE								
commission		4 212		4 750		4 850		
abonnement	1 012		1 043		1080			
SOUS TOTAL	1 012	4 212	1 043	4 750	1080	4 850		
marge allez simple	3 200		3 707		3 770			
TOTAUX	199 914	211 134	165 506	190 648	149 169	159 531		
résultat	21 220		25 142		10 362			

cerfa N° 10937 * 14
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050 2012

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AUVERGNE PARKING — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise PLACE GAMBETTA 63000 CLERMONT FERRAND — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 8 7 0 2 0 0 9 2 0 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2011 Net 3	N-1 31/12/2010 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7146	AG	7146		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	279300	AQ	250313	28988	28988
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	107149	AS	102366	4783	7042
	Autres immobilisations corporelles	AT	152401	AU	97559	54841	95496
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX	20763	AY		20763	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	11762	CV		11762	11762
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	4520	BG		4520	8120
	Autres immobilisations financières *	BH	3961	BI		3961	3961
	TOTAL (II)	BJ	587002	BK	457384	129618	155369
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4448	BY		4448	9978
	Autres créances (3)	BZ	7542	CA		7542	31558
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	750000	CE		750000	685132
	Disponibilités	CF	22186	CG		22186	19635
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6115	CI		6115	5950
	TOTAL (III)	CJ	790291	CK		790291	752253
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1377293	1A	457384	919909	907622

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE 2012 02 38778 ND - Février 2012 - 116 554

cerfa N° 10938 * 14

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2012

Désignation de l'entreprise AUVERGNE PARKING — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	200000	200000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200000	200000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	302675	247513
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	139840	135162
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	34629	33289
	TOTAL (I)	DL	697144	635964
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15958	10022
	Dettes fiscales et sociales	DY	73370	72991
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20933	6517
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	112504	182128
	TOTAL (IV)	EC	222765	271658
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	919909	

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	72470	73466
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051-IMPRIMERIE NATIONALE 2012 02 38779 ND - Février 2012 - 116 556

cerfa N° 10167 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2012

Désignation de l'entreprise : AUVERGNE PARKING — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	594833	FH		FI	594833	601079
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	594833	601079
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6406	6728
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	601239	607807
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	140286	145629
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	19993	19961
	Salaires et traitements *					FY	129163	123653
	Charges sociales (10)					FZ	65463	63467
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	54343	64830
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1371	1371
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	410620	418912
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	190619	188896
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	471	542
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17433	13308
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	162	196
	Total des produits financiers (V)					GP	18066	14046
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4404	4410
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4404	4410
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	13662	9637
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	204281	198532

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE 2012 02 38780 ND - Février 2012 - 116 557

cerfa N° 10947 * 14

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053 2012

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise **AUVERGNE PARKING** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	39934	54282
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5730	5740
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	45664	60028
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	24002	37776
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	7070	6922
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	31072	44698
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	14592	15324
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	22461	24467
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	56572	54228
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	664969	681876
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	525129	546714
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	139840	135162

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G		
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
	— Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6406	6728
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE 2012 02 38781 ND – Février 2012 – 116 559